



CHARTRE DE QUALITÉ **GROUPEMENT PAYET FORMATIONS**

Le groupement Payet Formations et l'ensemble de ses formateurs s'engagent à :

- 1.** Identifier avec précision les besoins des participants et leur contexte professionnel (nombre d'apprenants, d'heures de cours, moyens techniques, espaces, approches pédagogiques etc.) afin d'adapter chaque formation au public formé.
- 2.** Proposer l'expert le plus à même de réussir la mission et assurer en interne la formation continue des formateurs du groupement.
- 3.** Préparer des supports de formation clairs, dynamiques et visuels.
- 4.** Animer des formations dynamiques et motivantes laissant une place importante à la pratique (80% min.) et proposant des activités clés en main, réutilisables facilement par les participants après la formation.
- 5.** Mettre à l'aise les participants dès les premiers moments grâce à des techniques d'animation (brise-glace, rituels etc.) et faire preuve de bienveillance tout au long de la formation.
- 6.** Ne pas monopoliser la parole ou l'attention et placer les participants et les contenus au centre de la formation.
- 7.** Veiller au rythme de la formation et diversifier les modalités de travail (seul, en binôme, en îlot) ainsi que les phases (écoute/observation – pratique - restitution).
- 8.** S'exprimer avec clarté et prévoir plusieurs angles d'approche pour rendre la formation et ses contenus accessibles à tous (pédagogie différenciée).
- 9.** Anticiper les éventuels problèmes techniques afin de s'adapter rapidement si le cas se présente (activités hors ligne, supports papier etc.)
- 10.** Prendre en compte les appréciations rendues par les participants pour proposer des formations toujours plus pertinentes.